



SPIP 67

DECLARATION LIMINAIRE

CSA DU 26 septembre 2025

Depuis la déclaration introductive de notre ministre, aujourd'hui démissionnaire, à l'ENAP le 23 janvier 2025, l'activité de la CGTIP s'est intensifiée. Pourquoi ? Parce que nous refusons de céder à la perte de sens et de valeurs de nos missions, sacrifiées sur l'autel d'une politique anti-migratoire qui piétine les droits humains. Parce que nous refusons que la stigmatisation devienne la boussole de notre administration, au détriment de notre cœur de métier : l'insertion des publics placés sous-main de justice.

La CGTIP dénonce et agit. Avec le SAF et l'OIP, nous avons obtenu gain de cause le 19 août devant le tribunal administratif de Chalon en Champagne contre des dispositions illégales et stigmatisantes mises en place par l'administration au bénéfice de la préfecture de l'Aube. Notons que pendant huit mois, des agent-es ont été sommé-es d'exécuter des actes illégaux. La justice a rappelé à l'ordre l'administration et ses dérivés.

Nous avons également saisi le Garde des Sceaux au sujet de la commercialisation d'expériences « insolites » avec des détenus et anciens détenus, vendus en coffrets cadeaux (SMART BOX), contractualisés entre une association subventionnée par l'Administration Pénitentiaire et Pierre-Édouard Stérin, milliardaire ultra-conservateur proche d'Éric Zemmour, qui finance l'extrême-droite. La Smartbox a été retirée du commerce, mais la convention avec cette association, elle, court toujours...Label qualité !

La liste est longue, nous pouvons citer aussi les discriminations visant les personnes sans titres, les restrictions des activités sur le fondement d'une croyance populiste que l'on voudrait universelle, les circulaires relatives aux permissions de sortir....

Face à ces dérives qui dénaturent notre métier, les CPIP résistent et les SPIP manifesteront à Paris le 9 octobre.

Mais ces combats nationaux ne doivent pas masquer notre réalité locale. La CGTIP 67 poursuit son action, et nous avons eu à exposer une liste de doléances en juillet dernier, déclinables sur l'ensemble des 4 sites du département. Trois mois plus tard, les réponses apportées restent insuffisantes. La lecture du registre hygiène, santé et sécurité au travail montre la répétition d'incidents que l'on voudrait faire passer pour isolés afin de ne pas y apporter de réponses pérennes.

Un climat d'insécurité s'installe. Alors que nous devrions profiter d'un encadrement complet pour travailler sereinement sur des questions de fond, le rythme s'accélère et les priorités des équipes ne sont pas prises en compte.

La prise en charge des publics se réduit à l'application mécanique de notes descendantes, vidées de sens. Quand allons-nous enfin parler de précarité, d'isolement, de discriminations, de stigmatisation ? Quand allons-nous prendre en compte les souffrances des personnes que nous accompagnons, qui devraient nous rapprocher de leur réalité ?

Une telle vision permettrait d'individualiser réellement les accompagnements, d'éviter que des notes interrégionales, telles que celle du 24 mars 2025 sur la gestion des incidents en milieu ouvert, soient déclinées localement alors même qu'elles sont déconnectées des réalités du terrain. La CGTIP a d'ailleurs déposé un recours contre ce texte et votera en cohérence contre cette déclinaison.

Une telle vision éviterait aussi les discussions qui détournent de l'essentiel sur les maigres 2x3 heures de libération accordées aux PPSMJ sous DDSE qui travaillent.

Ce que nous proposons, ce n'est pas la révolution : c'est l'apaisement. La sortie de l'urgence. Un temps de respiration collective, dans une société qui nous pousse au productivisme avec un public carencé.

[Stigmatisation et pratiques illégales dans l'Aube – acte II : Une victoire pour le respect du droit et des droits des personnes étrangères. Le juge administratif remet l'administration pénitentiaire et la préfecture à leur place. – CGT insertion probation](#)

<https://www.mediapart.fr/journal/france/190724/le-plan-pericles-des-millions-pour-l-extreme-droite-et-une-victoire-du-rn>

[Un parloir de vingt minutes avec un détenu pour 59,90 euros : la charité à la sauce Stérin | Mediapart](#)